



MARIAGE FRANCO CAMEROUNAIS EN TUNISIE

Par **Expat0461**, le **18/06/2024 à 16:35**

Bonjour. Je suis un expat français de 63 ans, qui vit en Tunisie. J'ai rencontré une jeune femme camerounaise ici, en Tunisie. Nous vivons ensemble depuis déjà 8 mois. Nous souhaitons nous marier et rentrer en France ensuite. Je crains des complications pour la demande de CCAM et ensuite la transcription. Qu'en pensez vous?

Par **amajuris**, le **18/06/2024 à 19:57**

bonjour,

quel est l'âge de votre future épouse ?

S'il existe une grande différence d'âge, l'administration française pourra considerer qi'il s'agit d'un mariage blanc dans l'unique but de faire obtenir un titre de séjour en france à cette jeune femme.

vous pouvez vous adresser à un consulat de France en Tunisie.

salutations